

## ARBELE

L'ARBE dans les exploitations d'ÉLEVAGE herbivore



# L'utilisation de plaquettes de bois en litières

Les arbres des haies, bosquets et ripisylves peuvent être transformés en plaquettes et être utilisés dans les aires de couchage ou de circulation des animaux. Ce témoignage est le résultat d'une série d'enquêtes réalisées en 2017. Douze autres fiches témoignent de la capacité des éleveurs à mettre en œuvre ce matériau en fonction des contraintes de leur exploitation.

### RETOUR D'EXPÉRIENCE

Produire de la plaquette pour son propre troupeau et pour diversifier le revenu

## PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION DU GAEC DE LA VALLÉE (58)

VA Charolais : 260 + taureaux

SAU : 440 ha tout en herbe

Achat de paille : échange de compost contre de la paille (1 t de paille pour 0,5 t de compost dans le meilleur des cas)

### 🌳 Ressources en bois

L'exploitation bénéficie de 45 km de haies et de bordures de forêts avec du hêtre et du charme et des haies basses au sein desquelles il est prévu de laisser pousser quelques frênes. Des haies pourraient être replantées dans une ancienne parcelle de 110 ha, aujourd'hui redivisée en parcelles de 15-20 ha.



Fumier composté



Plaquettes de bois déchiqueté

## UTILISATION DE PLAQUETTES DE BOIS EN LITIÈRE DEPUIS 2010

Avec un potentiel de 200 MAP /an et un coût de revient de 12-15 € /MAP (MAP = mètre cube apparent plaquette)

Printemps Coupe	Mai - Juin Déchiquetage	Été Séchage	Septembre - Octobre et Avril - Juillet Litière et fumier
<ul style="list-style-type: none"> <li>🔪 Pince d'abattage ETA</li> <li>€ 2/3 € / MAP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>🔧 Déchiqueteuse CUMA Terr'eau</li> <li>4 tracteurs + bennes (20-25 m<sup>3</sup>)</li> <li>€ 400 €/h</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>📋 Séchage sous hangar et en extérieur avec une bâche. Projet de construire un bâtiment afin de tout stocker sous abris. Les tas sont montés le plus haut possible jusqu'à 4 m de haut et avec un sommet en pointe. Trois bottes carrées de paille sont empilées de chaque côté pour maintenir le tas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>🐄 Les animaux rentrent en stabulation à partir de Septembre-Octobre. Stabulation sur béton de 420 m<sup>2</sup></li> <li>📋 10 cm sont étalés à la pailleuse, puis au bout de 15-20 j, un paillage est effectué 3 fois par semaine à raison de 4 kg de paille/j/animal. Au niveau de la marche derrière les cornadis, une couche plus épaisse est appliquée, soit 15 cm.</li> <li>🔧 Compost : par Cuma Terr'Eau au printemps (avril à juillet)</li> <li>Le compost est épandu à raison de 8-10t /ha sur prairies, au printemps et à l'automne.</li> </ul>

## COMMENT S'EST FAITE LA TRANSITION VERS L'UTILISATION DE PLAQUETTES EN LITIÈRES ?

Le prix de la paille augmentant, Vincent Pommery a été motivé pour tester d'autres produits en litière comme le bois plaquette. En tant qu'administrateur fondateur de la CUMA Terr'eau de déchiquetage sur le département de la Nièvre, l'innovation pour l'adaptation des systèmes d'élevage a toujours été sa préoccupation. La valorisation des rebus de bois de la forêt voisine des Bertranges a permis aujourd'hui de se créer des opportunités de dons de bois en échange de l'entretien de haies hautes, bordures, ripisylves (coupe + exportation).

Aujourd'hui, la litière bois plaquette a trouvé sa place dans l'organisation et le confort au travail dans l'élevage sur l'exploitation.

**Le bois déchiqueté sur l'exploitation est un atout développé en plusieurs étapes. En 2010**, a été réalisé un investissement dans une chaudière plaquette de 70 kWa pour chauffer deux maisons d'habitations ce qui permet d'économiser entre 12 000 et 15 000 litres de fioul par an. C'est l'année où a commencé l'utilisation en rythme de croisière du bois déchiqueté en litière sur bovins à l'engrais comme vaches suitées et laitons. **En 2014**, la réalisation d'un plan de gestion bocager avec la Chambre d'agriculture fait apparaître un volume mobilisable annuel de 200 MAP sans entamer le capital bois. **En 2016**, il acquiert une ensacheuse et revend ainsi plus de 2 000 MAP de plaquettes / an au prix de 25 €/MAP à destination de chaudières locales, des propriétaires privés, et horticulteurs. Une perte de 18 000 €/an due à la révision à la baisse du seuil de l'ABA (aide aux bovins allaitants anciennement PMTVA), pousse Vincent à diminuer son nombre d'animaux, ce qui libère de la place au sein des bâtiments, permettant l'achat et le stockage de matériel, notamment d'une ensacheuse.

L'utilisation de copeaux en litière est devenue une variable d'ajustement entre ce qu'il produit et ce qu'il vend. Maintenant, fréquemment en excès de stock de paille, il vend 1 à 2 camions de paille ce qui permet de couvrir les charges de fabrication du bois plaquette en litière.

## L'AVIS DE L'AGRICULTEUR

**Vincent Pommery, Gaec de la Vallée, La Vallée, 58320 Parigny les Vaux**

« Aujourd'hui, avec des vélages en novembre, décembre et janvier, je commence à la paille. Le curage intervient mi-février et c'est seulement ensuite que j'utilise le bois plaquette en litière pour terminer la saison. Une première couche de 15 cm à l'entrée des animaux puis une autre couche mince dès les premiers salissements (environ 15-20 jours après). Il m'arrive de remuer au télescopique les plaquettes pour prolonger leur utilisation avant la poursuite du paillage bois plaquette à la pailleuse tous les jours à raison d'1 cm/jour. Le bois déchiqueté en litière est drainant, isolant, portant et améliore le confort des animaux comme de l'éleveur. **Tous les fumiers de l'exploitation sont compostés. La dégradation des plaquettes au sol est très rapide et ne pose aucun problème.** Les analyses de pH des fumiers avec litière bois ressortent toutes basiques. (Sur même catégorie d'animaux, pH litière 100% paille = 8.4 et pH litière 30% bois plaquette et 70% paille = 8.9).

Sur le long terme, les haies alimentent le capital de l'exploitation. Au regard des gains obtenus, les remettre en production pour une production de bois dans 20 ans peut être un atout pour la transmission ».

## L'AVIS DU TECHNICIEN

**Étienne Bourgy, Chargé de mission Énergie à la Chambre d'Agriculture 58**

« Malgré les 45 km de haies sur son exploitation, la quantité de bois plaquette plafonne à 200 MAP/an (soit 54 tonnes équivalent paille). La vente d'1 à 2 camions de paille par an finance en partie les 400-450 MAP utilisés chaque année en litière. Limiter les dépendances énergétiques par l'investissement dans une chaudière bois plaquette, laisser monter certaines haies orientées Nord/Sud en haies hautes productrices de bois dans 20 ans pour limiter les dépenses d'entretien conséquentes et annuelles du bocage, améliorent le compte de résultat de l'entreprise.

Enfin, créer une valeur ajoutée complémentaire à l'exploitation en diversifiant par la vente de plaquettes positionne l'entreprise dans une diversification vertueuse et conforte l'emploi des deux salariés ».

### CONTACT :

Jean-Christophe MOREAU  
jean-christophe.moreau@idele.fr  
Institut de l'Élevage - BP 42118  
31321 Castanet-Tolosan cedex  
Tél : 05 61 75 44 47



Retrouvez toutes les autres fiches  
du programme ARBELE sur le site :

[www.idele.fr](http://www.idele.fr)



### LES PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROGRAMME ARBELE :



### AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION  
avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
"Développement agricole et rural"